

Rapport d'activité 2021

Emploi des personnes
en situation de handicap :
le bilan et les ambitions de l'Agefiph

Conférence de presse
Présentation du rapport d'activité 2021
de l'Agefiph

Jeudi 12 mai

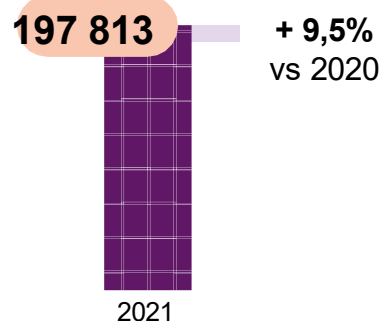
Les chiffres clés de l'emploi et du chômage des personnes en situation de handicap

Les chiffres clés de l'emploi et du chômage des personnes en situation de handicap

LE TAUX DE CHÔMAGE DE PERSONNES HANDICAPÉES



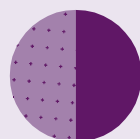
Leur ancienneté moyenne d'inscription au chômage est de **913 jours** (695 jours pour le tout public).



Retours à l'emploi des DEBOE dans les secteurs publics et privés

PRÈS DE 1 MILLION

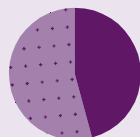
de personnes handicapées sont en emploi, soit **3,6%** de l'ensemble des personnes en emploi (2020).



49 %

sont des femmes

(49 % pour le tout public)



45 %

ont 50 ans et +

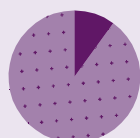
(30 % pour le tout public)



32 %

travaillent à temps partiel

(17 % pour le tout public)



11 %

sont des cadres

(20 % pour le tout public)

(+4 points en 2 ans)

- > Une augmentation des embauches et des maintiens dans l'emploi, soutenue par une forte mobilisation sur l'apprentissage.
- > Un nombre de demandeurs d'emploi à son plus bas niveau depuis 5 ans.



PLUS DE **8 000** CONTRATS D'APPRENTISSAGE

ont été signés en 2021, soit une hausse de **12 %** en un an.



PLUS DE **22 300** TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

ont été maintenus dans l'emploi en 2021 par l'intermédiaire des Cap emploi, soit une hausse de **14 %** en un an.

Conférence de presse
Présentation du rapport d'activité 2021
de l'Agefiph

Jeudi 12 mai

La réponse à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans le secteur privé

L'obligation d'emploi en 2019 (avant réforme) : le nombre de salariés bénéficiant de l'obligation d'emploi passe pour la première fois au dessus de 500 000

- > **505 300 salariés** relèvent de l'OETH (491 200 en 2018, **soit +2,87 %**).
- > **81 %** des établissements assujettis emploient directement au moins un travailleur handicapé et **9 %** versent uniquement une contribution financière à l'Agefiph, des chiffres stables par rapport à 2018. Et **19 %** des établissements n'emploient aucun salarié BOETH.
- > **102 500** établissements assujettis à l'obligation d'emploi (99 700 en 2018), dont **13 400** établissements couverts par un accord agréé (13 400 en 2018).
- > **3,5 %** de taux d'emploi direct en équivalent temps plein, un chiffre stable par rapport à 2018.

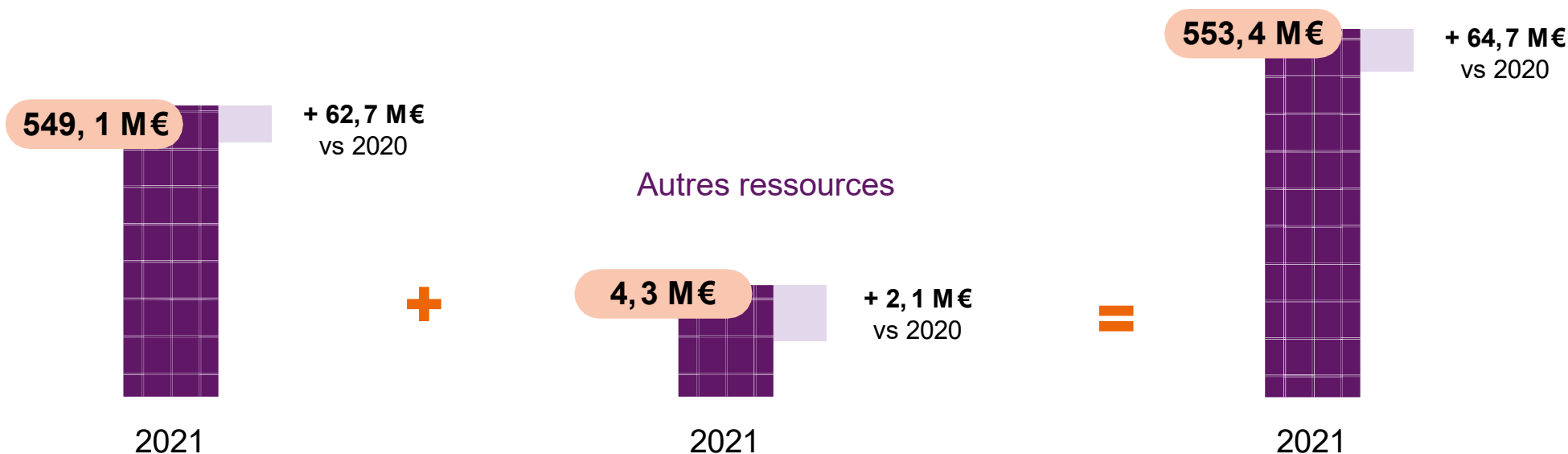
Conférence de presse
Présentation du rapport d'activité 2021
de l'Agefiph

Jeudi 12 mai

L'Agefiph soutient la formation, le maintien et l'insertion dans et vers l'emploi des personnes handicapées

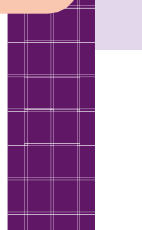
Ressources 2021

Flux collectés (collecte nette au titre de 2021, versements sur accords agréés et remboursements et encaissements sur exercices antérieurs)



Les ressources de l'Agefiph en 2021 pleinement mobilisées

4 828 + 36,4 %

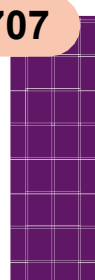


2021



Nouveaux contrats
en alternance
primés

2 707



2021

1 800

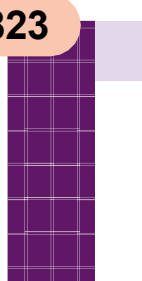


2020



Nouvelles entreprises
accompagnées par l'Agefiph

3 823



2021

+ 23%



Créations d'activité
soutenues

39 792



2021

+ 1,9 %



Actions de formation
à destination des
demandeurs d'emploi et
des salariés



156 000 aides
financières et
services aux
personnes et aux
entreprises (+3,9%
vs 2020, + 16,9% vs
2019)



43,5 M€

Pour les mesures
de soutien Covid
(2020 et 2021)



**Soutien aux acteurs de
la formation**

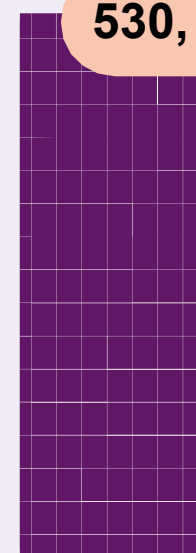
5 825 organisme de
formation/CFA rencontrés
pour développer leur
accessibilité

3 525 accompagnements
au référent handicap pour
compenser une situation
de handicap en formation/
alternance

530,8 M€
**Engagements
budgétaires 2021**

dont 9,8M€ d'engagements
au titre des mesures
exceptionnelles
(+ 33,74 M€ vs 2020)

530,8 M€



2021

Conférence de presse
Présentation du rapport d'activité 2021
de l'Agefiph

Jeudi 12 mai

L'Agefiph en 2021 : aux côtés des entreprises et des acteurs de l'emploi et de la formation

L'Agefiph aux côtés des entreprises engagées pour l'emploi des personnes handicapées

2 707

entreprises
accompagnées
(offre conseil et
accompagnement)

2 228

inscrits
à l'Université RRH

**Plus de
3 100
participants
aux 170**

événements
organisés dans
le cadre du réseau
des référents

36

Conventions
de politique
d'emploi

120

Partenariats avec
les acteurs
contribuant à la
MMES (OS, OP,
Association de
personnes
handicapées

6 projets

Sectoriels
ou
territoriaux

- > **De nombreuses conventions de politique d'emploi** : le Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (METI), le Mouvement E. Leclerc ou encore les groupes APICIL et Frans Bonhomme.
- > **Une forte dynamique du réseau des référents handicap**, mobilisé entre autres à l'occasion de l'URRH 2021 de Lyon : + de 2000 participants.
- > **Une participation active à des opérations d'envergure nationale** : Inclusive Day, la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), le DuoDay ou encore la semaine de la Qualité de la vie au travail (QVT).

L'appui à la professionnalisation des acteurs

Une stratégie 2021 - 2024 autour de deux grandes orientations :

- Faire de l'Agefiph un acteur de référence en matière d'appui à la professionnalisation des acteurs et renforcer sa capacité à nouer des alliances favorisant la progression de cet écosystème ;
- Proposer aux différents acteurs une offre nationale, harmonisée, modulable et de qualité, en tout point du territoire.

L'Agefiph en première ligne du rapprochement Cap emploi - Pôle emploi :

- Une réforme menée aux côtés de l'État, de Pôle emploi, de Cap emploi, du FIPHFP, pour laquelle l'Agefiph organise et coordonne la mobilisation des différents acteurs en régions ;
- L'objectif : proposer une offre de service efficace et qualitative au bénéfice des demandeurs d'emploi en situation de handicap et des employeurs.

L'accélération de l'accompagnement des acteurs de la formation

Sensibiliser les acteurs et permettre l'accès à la formation aux personnes en situation de handicap

- Centraliser de l'information à destination des acteurs de la formation, via la création d'un hub dédié sur agefiph.fr
- Installer la Ressource Handicap Formation (RHF) en région, une offre de service en trois volets interdépendants :
 - Une offre d'appui au développement de l'accessibilité dans les Organismes de formation (OF) et les Centres de formation des apprentis (CFA), pour engager la direction, le référent handicap et l'ensemble de l'organisme à penser son accessibilité pour tous ;
 - Une offre d'appui à la mise en œuvre des missions du référent handicap au sein des OF et CFA, pour développer sa capacité à proposer des solutions de compensation du handicap dans le cadre du parcours de formation ;
 - Une offre d'appui à la professionnalisation des équipes et à l'animation d'un réseau de référents handicap des OF et des CFA.

Une dynamique partenariale diversifiée

De nouvelles coopérations institutionnelles, politiques et opérationnelles et des engagements conventionnels renouvelés.

- > **La convention État - Agefiph, une ambition commune pour un monde du travail inclusif.**
- > **Une première convention avec Cheops (réseau Cap emploi),**
pour un nouveau cadre de coopération.
- > **Un partenariat historique avec le FIPHFP** qui porte ses fruits.
- > **Une convention avec l'Apec** pour l'emploi des cadres en situation de handicap.
- > **Un soutien à l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)**
pour l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.
- > **Un soutien à l'association Vivre et travailler autrement** pour l'insertion professionnelle des personnes en situation d'autisme.
- > **Un partenariat avec l'association Unis-Cité** pour développer le service civique.
- > **Une expérimentation avec l'Association régionale des missions locales (ARML)**
pour l'accompagnement et l'insertion professionnelle des jeunes atteints de troubles du neurodéveloppement.
- > **Des partenariats avec les programmes THalent digital et DéClics Numériques**
pour l'accès aux métiers du numérique pour tous.

Covid-19 : des mesures exceptionnelles, aujourd'hui pérennisées

Pour tenir compte des transformations durables du monde du travail : continuité des aides apportées depuis le début de la crise sanitaire auprès des personnes handicapées à la recherche d'un emploi, en emploi ou en formation, ainsi qu'à leurs employeurs.

- > Le surcoût des équipements de prophylaxie (masques inclusifs...) ;
- > L'aide au déplacement pour les personnes exposées à un risque sanitaire par l'utilisation des transports en commun ;
- > La majoration des aides à l'alternance ;
- > ...

Des aides et services qui apportent satisfaction

En 2021, l'Agefiph a mis en place un dispositif de mesure de la satisfaction. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph. Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et plus d'une entreprise sur trois y répondent.

Satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph en 2021

données France entière

	Personnes handicapées	Employeurs
Nombre de répondants	19 896	40045
Taux de réponses	52%	37%
Satisfaction globale - dont % tout à fait satisfaits	98% 85%	99% 75%
Réponse de l'aide/besoin - dont % tout à fait utile	96% 74%	98% 72%
Facilité d'accès à l'information - dont % très facile	76% 22%	84% 19%
Délai d'obtention de l'aide -dont % tout à fait satisfait	94% 68%	93% 57%

- > **De nouveaux indicateurs de performance** pour mesurer la satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph.
- > **Les personnes en situation de handicap comme les employeurs interrogés partagent leur satisfaction** quant à la réponse apportée, la facilité d'accès à l'information ou le délai d'obtention de l'aide.

En 2021, près de 24 000 répondants se sont exprimés. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé, allant selon les régions de 98 % à 99 % pour les personnes en situation de handicap (19 896 répondants) et de 97 % à 100 % pour les entreprises (4 045 répondants).

Le déploiement de la stratégie Innovation 2020-2022

- > Deux appels à projets initiés en 2021 qui ont permis de sélectionner et de soutenir 14 projets en lien avec la thématique du développement des compétences.**
 - 12 projets retenus pour un budget de près de 1,9M € dans le cadre du 2^e appel à projets d'actions innovantes sur le thème « Innover pour un levier de compétences plus inclusif ».
 - 2 projets retenus dans le cadre du 2^{ème} appel à projets de recherche appliquée, lancé avec la Fondation pour la recherche appliquée sur le handicap (Firah), sur le thème : « Parcours professionnels des personnes handicapées - Comment développer les compétences professionnelles ? ».
- > De nombreux projets porteurs d'innovation encouragés par l'Agefiph et retenus hors appel à projets.**
- > Un premier Bootcamp en octobre**, prémises d'un réseau d'innov'acteurs, qui a réuni plus de 150 acteurs de l'innovation pour échanger, partager, faire connaître et initier les mises en relation.
- > Un nouveau site dédié à l'innovation et la recherche : www.innovation.agefiph.fr**

Conférence de presse
Présentation du rapport d'activité 2021
de l'Agefiph

Jeudi 12 mai

Les ambitions de l'Agefiph

Faire évoluer le taux d'emploi au-delà de 4%

Une ambition claire : atteindre l'objectif de 4% pour le taux d'emploi direct des personnes en situation de handicap dans le secteur privé d'ici 2024

- > **L'appui aux politiques publiques en faveur de l'inclusion et de l'emploi, sur l'ensemble du territoire.**
- > La poursuite de l'optimisation et de la valorisation de l'offre de services de l'Agefiph, et le renforcement du rôle des Référents handicap.
- > L'accélération des efforts d'accompagnement sur la formation.
- > Le développement d'une approche ciblée, partout sur le territoire :
 - un soutien renforcé aux secteurs en tension (numérique, hôtellerie et restauration, bâtiment, etc.) ;
 - un focus de l'accompagnement sur des catégories de publics spécifiques comme les jeunes et les seniors.
- > La poursuite d'une méthode de mobilisation collective.

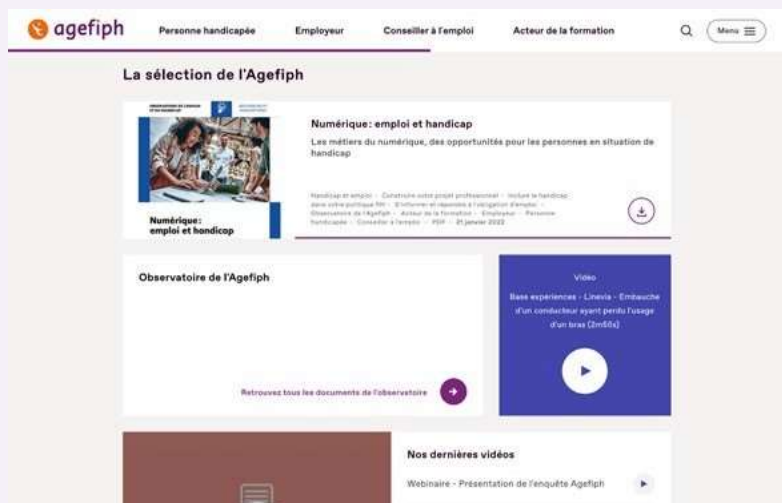
Un nouveau plan stratégique révélé en fin d'année

En 2022, l'Agefiph s'engage dans l'élaboration d'un nouveau plan stratégique 2023-2027, pour une finalisation et publication en fin d'année.

Avec le plan stratégique de 2017, l'Agefiph a souhaité donner **un nouveau souffle à son action et son positionnement** dans l'écosystème emploi / formation.

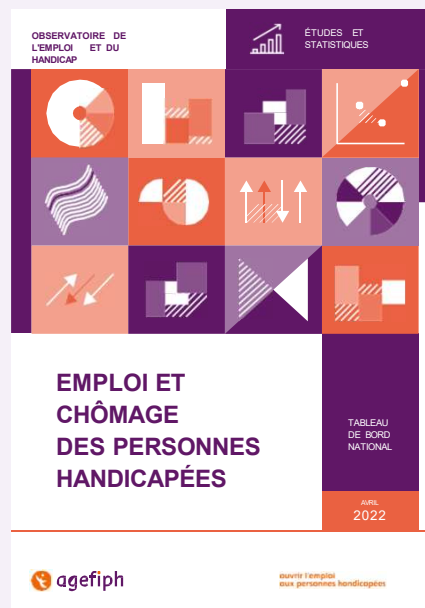
- Une méthode : association de la gouvernance paritaire élargie, des salariés de l'Agefiph et rencontre avec des experts de toutes disciplines qui alimentent la réflexion.
- **Objectif : vote du plan stratégique 2023-2027 en décembre 2022.**

Retrouvez les dernières publications de l'Agefiph en ligne



Le centre ressources de l'Agefiph

<https://www.agefiph.fr/centre-de-ressources/accueil>



Emploi et Chômage des personnes handicapées

Tableau de bord national
Avril 2022



Europe : l'emploi des personnes en situation de handicap

Panorama, enjeux
et perspectives
Mai 2022

Rapport d'activité 2021

Emploi des personnes
en situation de handicap :
le bilan et les ambitions de l'Agefiph